

P23/E2,159

McGOUN & ENGLAND,

Advocates and Barristers,

COMMISSIONERS FOR ONTARIO & QUEBEC.

ARCH. MCGOUN. G. P. ENGLAND

CABLE ADDRESS "MING"

BELL TELEPHONE 1210.

GUARDIAN ASSURANCE BUILDING,

181 ST. JAMES STREET,

Super Montreal,

24th. September, 1898.

Dear Sir,

Could you let me have communication of By-law No. 25, and state whether it is still in force, and, if not, inform me when and how it was repealed.



Yours very truly,

Arch. McGoun

Quay
Secretary Treasurer,
City of St. Henry,
Que.

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7805

Mc Goun. England
information sur refe-
ment #26

24/9/98



P23/E2,159

P23/E2,159

St. Henri 26 Sept 1898

Messieurs

Préféré
à



Veuilly venir voir le dommage
que vous me causez. J'ai fait visiter ma
cave et mon salage ont me dit que
cela depend du tuyau de la fontaine
le salage de ma maison commença à
tomber veuillez messieurs agir en
consequance

Voire toute desoinie.

Paul H. B. Cyréano

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 1806

Mre.
J. Bte. Cazalais
re dommages a sa
propriete.

26/9/48



P23/E2,159

P23/E2,159

Montreal Sep 26th 1898

To the Honourable Members
of the Town Council
St. Henry. P.Q.



Gentlemen

On the 25th day of August last about five o'clock in the afternoon I had the misfortune to meet with an accident in your Town. caused by the street railway tracks being too high above the road.

The accident happened in this way. I was driving south on the Glen Road in the center between the tracks. I took the center near St. Catherine St. because of pipes lying on the sides of the road and some excavation being done. and not being able to turn off easily because of the height of the tracks. and seeing a switch ahead leading into a car barn I drew up to a walk thinking that the wheel would strike the switch more at right angles and thus assist me in getting off the tracks.

Instead of so doing the left wheel took the direction of the switch while the right was held by the high track. both being high above the ~~above~~ road. the result was that the front axle of my \$200.00 express was badly strained and twisted at both shoulders. the axels on this

P23/E2,159

express are the best and over imported from Paris France. therefore the work to get them straight without doing them an injury was much greater than it would have been on a common Axel.

Hoping you will kindly look into the matter and do me justice by sending me a check for the amount of damage done.

I Remain Yours Truly
Joe Amos Oakley

18 1/2 Richmond Sq

P.S.

I enclose the bill which Mr McDonald of the M.S.R. Coy has had in his office for nearly a month.

Joe.



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7803

J.O. Oakley
res bris de voiture.
26/9/98



P23/E2,159

P23/E2,159

A. BISSONNETTE, & Rheaume
NOTAIRE, agent d'Ass.
RUE NOTRE-DAME.

St.-Henri de Montreal, 26 Sept: 1898

Au maire et au conseil de la Cité
de St-Henri.

Messieurs

Nous avons perdu
l'assurance de l'Hotel de ville de St-Henri
Nous ne savons pourquoi. Il nous semble
qu'il n'est que juste que nous ayons les
Assurances de la nouvelle Station dans
St-Elisabeth. Nous vous offrons donc
de nouveau d'assurer cette nouvelle
Station à L'Imperial si vous ne
voulez pas la North British pour le
prix de 80⁰⁰ \$ pour trois ans.
Nous espérons que vous nous don-
nerez au moins une part des
les assurances de la Cité de St-
Henri.

Vos Serviteurs

Bissonnette & Rheaume
agent d'Assurance

BISSONNETTE,
& RHEAUME
AGENTS D'ASSURANCES
3602 Rue Notre Dame
ST. HENRI DE MONTREAL

au
Président
du Conseil



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. **7808**

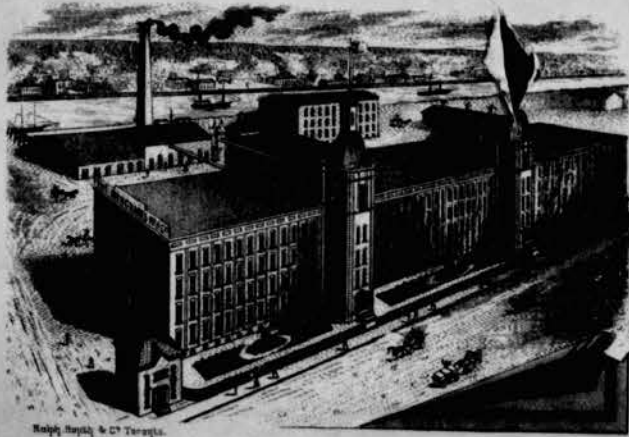
*Bissonnette +
Rheanne
offent s'assurer la Sta-
tion de Feu + Police #2
26/9/98*



P23/E2,159

P23/E2,159

A.A. AYER, PRESIDENT.
W.G. CHENEY, SECY. TREAS.
H. LAWTON, SUPT.



Reproduced by G. C. T. T. Co.

SELLING AGENTS.
ALEX. EWAN & Co.
43 ST. SACRAMENT STREET.

THE MERCHANTS
Manufacturing
Company.
 MANUFACTURERS OF
 BLEACHED & GREY COTTONS,
 HATS, GLOVES, & SHOES.

Montreal Sept 27th, '89

G. Guay Esq,

Mayor, City of St Henri, Montreal.

My dear Sir,-

In accordance with your suggestion, I interviewed Messrs Hodgson, but they absolutely refuse to pay any part of the cost of building a drain in St Zoe Lane.

I hope your Council will see your way to build this without any charge either to the Mill or Messrs Hodgson, as it is especially for our convenience, and as your Council has expressed your willingness hitherto to help us in any way you could. If, however, you do not see your way to do this, we would prefer to have the privilege of putting in the drain ourselves.

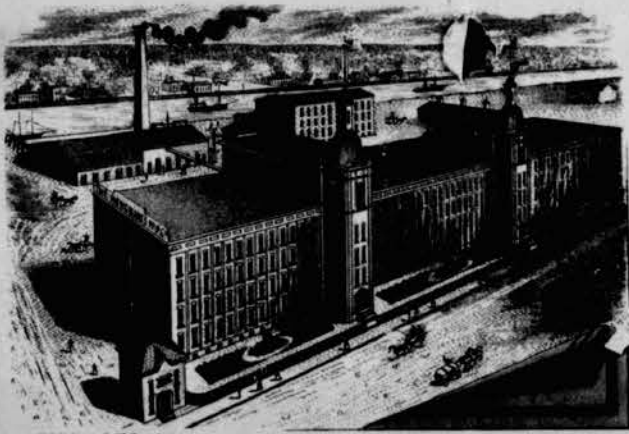
Yours truly,

A. A. Ayer
President



P23/E2,159

A.A. AYER, PRESIDENT.
W.G. CHENEY, SECY. TREAS.
H. LAWTON, SUPT.



Ralph Bayly & Co. Toronto.

SELLING AGENTS.
ALEX. EWAN & Co.
43 ST. SACRAMENT STREET.

THE MERCHANTS
Manufacturing
Company
MANUFACTURERS OF
BLEACHED & GREY COTTONS,
LEADS, CEMENTS, BANDAGES &c.

Montreal Sept 27th, '98

L.N. Senecal Esq,
Secretary, City of St Henri.

Dear Sir,-

We beg to ask permission for another connection with your drains into St Ambroise St, as the "Hodgsons" have demanded that we close up our drain across their property which empties into the River St Pierre.

The levels of our drains will necessitate a connection being made by means of a drain through St Zoe lane.

In accordance with By-Law No 25, Clause E, the Town of St Henri agrees to provide drainage for the Merchants Cotton Co in case of the closing of our drain into the River St Pierre, we beg to ask that the City of St Henri build a drain connecting with St Ambroise St, and we hereby petition for such a drain to be built in St Zoe lane as far as may be necessary to give us the connections for drainage purposes.

Yours respectfully,



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7809

*Marchants Cotton Co
(AA) (y...)*

*re egouts rue St-Joë.
27/9/98*



P23/E2,159

P23/E2,159

26 Decr 1898

To the Mayor & Aldermen
of the City of Montreal
Gentlemen

I understand that
the Bushnell Co are desirous
of establishing themselves in our
municipality. I am of opinion
that such an establishment
would damage the property
in its vicinity. On enquiry
I think it will be found
that they employ very few
hands. So that the bene-
fit to arise from a prospect
of increase to our population
would not recompense you for
the loss and damage caused.
Besides it would prevent other
large manufacturing concerns
employing more workmen
from coming into our mu-
nicipality. Considering that
neighboring property would
in all probability have
large claims for damages.
I would respectfully submit

P23/E2,159

To your consideration, the pro-
prietors of repeating this applica-
tion. I hope now that the
abbatoirs have been burned
down that an effort will
be made to remove them to
Pointe St Charles, where they
ought always to have been

Yours truly
G W Stephens
for self and estate
Edwards



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 780

G. W. Stephens
in re Bushnell Oil Co.
26/9/98



P23/E2,159

P23/E2,159

Province de Québec)
Cité de Saint Henri)

A Son Honneur le Maire et
M.M. les Echevins de la
Cité de Saint Henri.



Messieurs:-

Les soussignés ont l'honneur de vous présenter le
Rôle d'Evaluation de la Cité de Saint Henri, tel que révisé par
eux, pour l'année 1898 et font rapport comme suit:

Conformément à la nomination faite par votre Honorable Conseil
en date du 16 Mars 1898, et suivant les instructions que nous
ont été données nous avons procédé à la révision du dit Rôle
aussi rapidement que possible.

Nous avons reçu 4 plaintes contre la révision faite par nous
cette année et 28 pour des propriétés évaluées par nos prédé-
cesseurs de l'année dernière, sur ces 28 plaintes nous en avons
entendu 24 alors que nous avons été avisés par l'avocat de la
Cité que nous n'avions pas droit de faire droit à telles plain-
te. Nous avons tenue 18 séances le soir et 35 heures de révisi-
on pour faire droit aux dites plaintes.

Nous avons examiné avec soin le recensement fait par Mr.
Adolphe Senecal notre secrétaire et l'avons trouvé correct.

Nous profitons de la présente occasion pour offrir
à votre Honorable Conseil nos remerciements les plus sincères
pour la confiance qu'il nous a accordé en nous nommant Evalu-
ateurs de la Cité de Saint Henri.

Nous sommes heureux de déclarer que nous avons eu tous les ren-
seignements dont nous avons eu besoin de la part de Monsieur
Adolphe Senecal, qui s'est fait un devoir d'assister à toutes
nos séances du soir.

Qu'ils nous soient permis de produire en même temps que
le présent rapport le mémoire de nos honoraires.

Nous nous soucrivons

Vos dévoués Serviteurs.

Arthur Meyer

D. J. L.

Emile X. Lambert
maître

P23/E2,159

Comptes pour la confection du Rôle.

| | | |
|---------------|---------------------------|----------------|
| Jean-Bte. Cyr | Evaluation | \$100.00 |
| | Révision 35 Heures @ 50¢ | 17.50 ✓ |
| | Séances le soir 18 @ 2.00 | 36.00 \$153.50 |
| | | ----- |

| | | |
|----------------|---------------------------|----------------|
| Emerie Fauteux | Evaluation | \$100.00 |
| | Révision 35 heures @ 50¢ | 17.50 ✓ |
| | Séances le soir 18 @ 2.00 | 36.00 \$153.50 |
| | | ----- |

| | | |
|-------------|--------------------------|----------------|
| Arthur Myre | Evaluation | \$100.00 |
| | Révision 35 heures @ 50¢ | 17.50 ✓ |
| | Séance le soir 18 @ 2.00 | 36.00 \$153.50 |
| | | ----- |

Récapitulation

| | |
|----------------|--------------------------|
| Jean-Bte. Cyr | \$153.50 |
| Emerie Fauteux | 153.50 153.50 |
| Arthur Myre | 153.50 |
| ----- | |

| | |
|-------------|----------|
| Grand total | \$460.00 |
| ----- | |



P23/E2,159

Saint Henri 27 Septembre 98

A Monsieur le Maire et a
M.M.les Echevins de la Cité
de Saint Henri.

Messieurs:-

J'ai l'honneur de vous soumettre les notes
suivantes en rapport avec le Rôle d'Evaluation en révision
que les Evaluateurs viennent de compléter.

Tout en voulant pas attacher trop d'importance à ce sur-
plus de travail, je ferai remarquer à votre Honorable Conseil
que pour fournir l'occasion aux contribuables et les faciliter
de faire entendre leurs plaintes sans leur faire perdre de ~~le~~
temps, j'ai du faire ce travail le soir après les heures ordi-
naires de bureau; et ce pendant vingt sept ou vingt huit soirs

Confiant que Votre Honorable Conseil prendra en bonne part
ce surcroît d'ouvrage et laissant à votre libéralité reconnue
pour compenser ce travail extra comme vous vous êtes plu de le
faire l'année dernière, faveur que j'apprécierai hautement.

Je me soustris Messieurs

Votre très humble serviteur.

Adolphe Sénéchal

*550722
amoyance
transféré*



P23/E2,159

Voici quelques notes sur le mouvement des divers
Quartiers de la Cité.

| QUARTIER ST. ANTOINE | Année | 1898 | 1897 |
|----------------------|-------|--------------|--------------|
| Valeur Immobilière | | \$1454730.00 | \$1421725.00 |
| " Non Imposable | | 159750.00 | 154250.00 |
| " Exemptée | | 80000.00 | 71000.00 |
| " Taxable | | 1294980.00 | 1267475.00 |
| " Taxable et taxée | | 1214980.00 | 1196475.00 |
| Population | | 4019 Ames | 4111 Ames |

| QUARTIER ST. HENRI | Année | 1898 | 1897 |
|--------------------|-------|--------------|--------------|
| Valeur Immobilière | | \$2405785.00 | \$2368645.00 |
| " Non Imposable | | 40650.00 | 11620.00 |
| Exemptée | | 859620.00 | 818689.00 |
| Valeur Taxable | | 2365135.00 | 2357025.00 |
| " Taxable et taxée | | 1505515.00 | 1538345.00 |
| Population | | 5346 Ames | 4918 Ames |

| QUARTIER ST. JACQUES | Année | 1898 | 1897 |
|----------------------|-------|--------------|--------------|
| Valeur Immobilière | | \$2479468.00 | \$2428758.00 |
| " Non Imposable | | 298310.00 | 266810.00 |
| " Exemptée | | 139300.00 | 146300.00 |
| " Taxable | | 2181158.00 | 2161948.00 |
| " Taxable et taxée | | 2041858.00 | 2015648.00 |
| Population | | 5174 Ames | 4812 Ames |

| QUARTIER ST. AUGUSTIN | Année | 1898 | 1897 |
|-----------------------|-------|--------------|--------------|
| Valeur Immobilière | | \$ 971040.00 | \$ 939390.00 |
| " Non Imposable | | 26240.00 | 26240.00 |
| " Exemptée | | 11000.00 | 6000.00 |
| " Taxable | | 944800.00 | 913150.00 |
| " Taxable et taxée | | 933800.00 | 907150.00 |
| Population | | 4298 Ames | 3973 Ames |



P23/E2,159

Récapitulation

QUARTIERS ST. ANTOINE, ST. HENRI, ST. JACQUES, ST. AUGUSTIN

| . Année | 1898 -- | 1897 |
|--------------------|--------------|--------------|
| Valeur Immobilière | \$7311023.00 | \$7158518.00 |
| " Non Imposable | 524950.00 | 458920.00 |
| " Exemptée | 1089920.00 | 1041980.00 |
| " Taxable | 6786073.00 | 6699598.00 |
| " Taxable et taxée | 5696153.00 | 5657618.00 |
| Population | 18837 Ames | 17814 Ames |

Augmentation pour l'année 1898

| | |
|--------------------|--------------|
| Valeur Immobilière | \$ 152505.00 |
| " Non Imposable | 66030.00 |
| " Exemptée | 47940.00 |
| " Taxable | 86475.00 |
| Taxable et taxée | 38535.00 |
| Population | 1023 Ames |

Adolphe Sénéchal

Secrétaire



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7811

Rapport des
Evaluateurs

27/9/98

28200



P23/E2,159

P23/E2,159

A Monsieur Anne Taillefer
Président des Chemins,
St. Henri.

Monsieur,



Plusieurs fois déjà on m'a fait remarquer que les trottoirs qui longent les rues St Pierre et St Jacques devraient être renouvelés ou au moins réparés.

Leur enfoncement dans le sol fait qu'en été, ils se recouvrent de terre à chaque orage et qu'en printemps et en automne l'eau et la glace remplacent la boue. Ces encombrements gênent beaucoup la circulation des élèves et des citoyens. En conséquence, je suis persuadé, Monsieur, que cette amélioration tout en nous rendant un grand (un grand) service, sera aussi fort appréciée par

Il faudrait tout
autoriser à faire les travaux

P23/E2,159

public.

Comptant, Monsieur, sur votre bienveillance
pour soumettre ma supplique à vos
respectables collègues.

C'est avec considération que je
me soucris,

Votre très humble serviteur.

J. Hyacinthe
D^r

St-Henri. 28 Sept. 1898.

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7812

Le Revd. Frere Directeur
de Ecoles Chretiennes
se plaint des trottoirs
28/9/98



P23/E2,159

P23/E2,159

Liste des propriétés restant à exproprier
pour l'élargissement de la rue St. Jacques
(anciennement rue Notre Dame.

| | N ^o officiel | Nom du propriétaire porté au plan |
|-----------------------|-------------------------|---|
| \$ 3000 ⁰⁰ | 1658 | Les Syndics des chemins à barrière |
| \$ 4300 ⁰⁰ | 1656 | M ^{me} Veuve Alexandre Desève |
| \$ 7000 ⁰⁰ | 1755 | M ^e Louis Ducharme |
| \$ 6500 | 1556 | M ^e Athanase Branchau |
| \$ 2100 ⁰⁰ | 1925 | M ^{me} Erontine Hebert, épouse de Rector Cherien. Carpentiers & Coles Octave Glinosne |
| \$ 3800 ⁰⁰ | | |

29. Septembre 1898.



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7813

J. E. Vanier
Liste de la balance
des Exprop. rue
St. Jacques.
29/9/98



P23/E2,159

P23/E2,159

29 Sept 1898

Province de Québec }
Cité de St-Henri }

Nous soussignés
autorisés M. le Maire, Eug. Guay
et M. Guéper Tessier, L. M. Senechal
a signé un Billet Payable au
montant de dix mille Dollars
\$10000⁰⁰ à la Banque Jacques Cartier
à 6% ~~intérêt~~ payable sur demande
et nous nous engageons à affirmer
autorisés à le proclamer assemblée
de Conseil. et nous avons signé

Mme Leclair
Joseph Villeneuve
Joseph Senechal
Wilfrid Labrie
Napoleon Laroc



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7814

Autorisation du
Conseil au Maire
+ au Greffier -
re Billet #10000. a la
banque Jacques-Cartier
29/9/98



P23/E2,159

Depenses Generales au 30 Sept 1898

Approuvées

| | | |
|----------------------------------|-----------------|---------|
| Cour du Recorder | 808 76 | 1100 |
| Hôtel de Ville | 1919 03 | 1300 |
| Santé Publique | 2120 91 | 1853 |
| Papeterie | 823 16 | 400 |
| Bureau subordonné | 2435 12 | 4300 |
| Entretien du bâtiment S.P. | 798 59 | 300 |
| Fournage | 452 56 | 500 |
| Télégraphes Alarme | 100 10 | 125 |
| Salaires des Gardes | 5807 36 | 9050 |
| Habillement | 271 75 | 570 |
| Esprit de Vin | 785 95 | 300 |
| Parc (Munici 250 ⁰⁰) | 758 91 | 500 |
| Rever | 8710 08 | 6010 |
| Trottoirs | 1910 41 | 2000 |
| Fonds de secours aux Pauvres | 280 96 | 300 |
| Entretien des Prisonniers | 1329 16 | 1300 |
| Délégations | 334 70 | 500 |
| Docturages | 36 05 | |
| Arrosage | 717 55 | 1000 |
| Eau | 705 90 | |
| Eclairage | 4480 14 | 10000 |
| Amélioration Publiques | 2091 96 | |
| Dommages Populaires | 1616 23 | 2000 |
| Contingents | 4387 47 | 1600 |
| Expatriations | 14605 87 | |
| Station # 2 | 10823 80 | 10000 |
| Intérêts | 25697 38 | 50000 |
| Travaux de Peinture | 3105 13 | 3000 |
| Remboursement Revenus | 610 | |
| Expatriation Oneida | 8646 57 | |
| Mandat M.P. des Revenus | 11431 10 | |
| Shery de Clendinning | 1970 20 | |
| Entretien des Revenus | 3340 25 | 3340 25 |
| Mandat S.P. des Revenus | 3340 25 | 3340 25 |
| Muscley Shoemaker | 20000 | 20000 |
| Belle | 4000 | |
| | <u>14965338</u> | |

ErOC



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7815

Etat des Dépenses

30/9/98



P23/E2,159

P23/E2,159

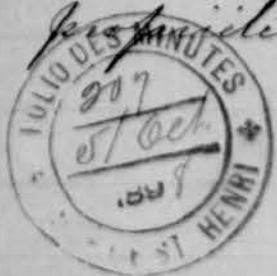
Convent de Ste. Anne
St. Henri, 1^{er} Octobre, 1898

A Son Honneur Mr. C. Guay
Maire de la ville St. Henri

Messieurs le Maire et Messieurs les Conseillers,

L'intervention de
la clôture devant notre convent, vient de me
faire savoir que l'ingénieur civil a tiré la ligne
de manière à prendre un peu sur notre terrain.

Veillez bien être informés que nous ne
nous départissons pas de nos droits sur notre
propriété.



J'ai l'honneur d'être,
Avec un profond respect,
Votre très-humble
S. M. Athanasio Sup^{re}

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7816

*Soeurs de Ste. Anne
re expropriation
1 Oct. 98*



P23/E2,159

3 Oct 1898

Provincer de Quebec }
Cité de St-Henri }

Une session de
Comité Général du Conseil de la
Cité de Saint-Henri, tenue à
Saint-Henri au lieu ordinaire
des sessions du dit Comité.
Le mardi le treizième jour d'Octobre
Mil huit cent quatre-vingt-dix-huit
conformément à la loi à laquelle
assemblée sont présents Son Honneur
le Maire Eug Guay et avec les
Chevins W. Robitoux, H. P. Lavoie
Amis Paulin, Jos Siméon et Jos
Vallée et G. A. Chevalier
prenant un quorum sous la
présidence de M. le Maire. Il
est ordonné et statué par résolution
du Conseil comme suit

Résolus adoptés que M. le Maire
et M. Guay soient autorisés à
signer un billet de 10000^e comme
empunt emprunté à la Banque
Jacques Cartier @ 6% d'intérêt -

M. Guay est présent au Comité
une explication



Résolu et adopté que le montant
de \$280^e soit payé à M. Félix Cleon
par douze annuités par la nouvelle
ligne de la rue Langelier à un intérêt

propule les officiers 1877, 1878 sur cette
 dite somme de \$780⁰⁰ M. Blewenscha
 payer son architecte etc.

Renlier accepté au M. C. Meunier
 Eug. Guay soit autorisé à acheter
 un terrain (un lot) avoisinant la
 nouvelle station de feu sur la rue
 Notre-Dame.

Le Comité d'éclairage est autorisé
 de nommer des experts en électricité
 pour faire rapport sur l'état des
 systèmes d'éclairage de St-Jacques

Le Rapport des Évaluateurs est approuvé
 S.E.O. et le Greffier est autorisé de payer
 les différents mensuels moins la
 somme de \$1750 qui pourra être
 payé après imputation à la subvention

Le montant de la subvention de la Ville
 est voté à un dollar sur un dollar par le
 des évaluateurs pour le présent et
 le Greffier est autorisé de payer
 et la séance est levée

L. M. Sureau Eugene Guay
 Secrétaire Président



1
 Province de Québec }
 Cité de St-Henri }

Après délibération et entente entre
 le Conseil de St-Henri & M. J. H. Amess
 Procureur à l'annee De la Province sur
 spouse l'offre de neuf cent dollars est
 faite pour l'expatriation d'une partie
 de la propriété portant le no officiel
 1660 située sur la rue Spicame. La dite
 somme de neuf cent dollars devant
 être pour tous dommages peut survenir
 être résultant de l'expatriation le tout
 en plus au plan peraire pour
 sur à telle expatriation et le dit
 J. H. Amess a signé comme accep-
 tant.

J. H. Amess
 Procureur

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7817

Comité Général
"Felix Cleroux"
"Achat d'un lot près
"de la Station #2"
"Rapport de l'évaluateur"
"Adolphe Sénécal"
"J. H. Amesse"
3/10/98



P23/E2,159

P23/E2,159

TELEPHONE N° 52.

CABLE ADDRESS "JONHALL" MONTREAL.

Hall, Cross, Brown, Sharp & Cook.
Advocates,
Barristers, Commissioners, &c.

Temple Building,
185, St. James Street.

JOHN S. HALL, O.C. SELKIRK CROSS, O.C.
ALBERT J. BROWN W. PRESCOTT SHARP
J. WILSON COOK.

Montreal, Oct. 4th, 1898 *189*

A. Senecal, Esq.,

Secretary Treasurer,

St. Henri,

Montreal



Dear Sir:-

The Sun Life Assurance Company have handed us an account for \$20.00 for business tax on Solicitors of Assurance, but we Judge from your letter to Mr. Macaulay, of the 23rd August, it is on Mr. Joseph Roy.

We have examined the City's Charter, particularly Section 450, and also Section 451, the latter of which states that the amount of annual dues, permitted by section 450, shall be determined by the Council, either in certain cases at a fixed sum or in other cases at a per-centage of 7½ per-cent, on the annual value of the property occupied by the persons ^{residing} ~~living~~ in the City, etc.

Would you kindly inform us whether the City have passed a By-law imposing the tax in question, and if so, the date of the By-law, ^{and} on whom the tax, the payment of which is now requested, has been imposed, i.e. whether on the Sun Life Assurance Company, or on Mr. Roy himself, and in any case, whether it is based on the per-centage of 7½: referred to in this Section (451), or whether it is a certain fixed sum as mentioned in this section.

Thanking you in advance, we are
Yours truly,

Hall, Cross, Brown, Sharp & Cook

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7818

Hall Cross & al
re taxe d'affaire de
La Sun Life. Ass. Co
4/10/98



P23/E2,159

P23/E2,159

St Henri 5 Octobre 1898

M^r le Maire

M. M. les échevins

Re Expropriation

La Cité de St Henri

Dame Alex. Desève

Je crois qu'en
cette affaire, il est
préférable que vous
procediez en suivant
les formalités ordi-
naires d'expropriation,
car les pouvoirs ac-
cordés à M de Desève
par le testament
de son mari en ce
qui concerne la vente
des propriétés de la
succession

P23/E2,159

sont limités, et il
est toujours délicat
de transiger sur
des choses qui appar-
tiennent à des mi-
neurs.

Le tout humblement
soumis

Et je demeure votre
tout dévoué:

App. Archambault
M.P.



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7819

App. Archambault
re expropriation Dame Vve
Alex. Desève -
5/10/98



P23/E2,159

P23/E2,159

St. Cuvigny

6 Octobre, 1898



A Monsieur *L. N. Sénéchal*, Secrétaire-Trésorier

Monsieur,

J'ai reçu instruction du Conseil de notre cité de m'enquérir si les municipalités environnantes, intéressées à l'érection d'un pont, sur le canal Lachine, à l'extrémité de l'avenue Atwater, seraient disposées à faire, conjointement avec nous, de nouvelles démarches, auprès du Gouvernement Fédéral, pour arriver à ce but.

Vous plairait-il Mens. le Secrétaire, de bien vouloir m'infirmer de la décision de votre Conseil à cet égard et vous obligerez,

*Repondez que le Conseil
ne s'en occupe pas*

Votre tout dévoué confrère,

J. P. Vébert
Greffier-Trésorier.
St. Cuvigny

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7820

J. P. Veber
Tre pont rue Atwa-
teu -
6/10/98



P23/E2,159

P23/E2,159

G. B. BURLAND, *Prés.* ALEX. FRASER, *Vice-Prés.* W. McLEA WALBANK, *R.A.S.C.E. Man. Dir.*

CAPITAL \$2,000,000.

Machine Works Hydraulic Works COMPANY, LTD.

Supplying current for
ELECTRIC LIGHT, POWER & HEAT.
in Montreal and Vicinity.

FRANCHISES CONTROLLED BY THE COMPANY.
ST. HENRI.
ST. CUNEGONDE.
WESTMOUNT.
ST. LOUIS

Special facilities for
Supplying Cities and Towns
WITH PLANS & ESTIMATES FOR
ELECTRIC LIGHT, POWER AND STREET RAILWAYS.
on the Franchise System if desired.

Telephone N91745.

Head Office 38 Victoria Square Montreal.

October 6th, 1898.

Dictated by W. McL. W.

L. N. Senecal Esq.,
Secretary
Town of St. Henry.

Dear Sir,-

I enclose herewith as promised, passes for the members of St. Henry Town Council, to visit our power house.

Will you kindly give one to each and ask them to fill in on the back, the date they wish to go to the works, as I have left that in blank to suit their own convenience.

I also enclose one for yourself.

Yours faithfully

W. McLea Walbank

Man. Director



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7821

*La chine Rapids
Hydroliques & Land.*

Envoie des passes.

6/10/98



P23/E2,159

P23/E2,159



BELL TELEPHONE 1837.

Office: 180, St. James Street

Paul Galibert,
President.

Montreal, 10 octobre 1898 189

L. Hy Senecal,
Secretary.

L. H. Senecal, Ecr.
Greffier
Corporation de la ville St Henri

Cher monsieur: -

J'ai reçu instruction des syndics de la commission des chemins à barrières de Montréal de notifier la corporation de la ville de St Henri qu'ils sont prêts à procéder à l'expropriation de leur propriété portant le Numéro 1658 des plan et livre de renvoi officiels de la municipalité de la paroisse de Montréal, dans le comté d'Hochelaga, pour l'élargissement de la rue St Jacques de la dite ville.

Votre tout dévoué

L. Hy Senecal

Secrétaire trésorier.



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7822

Montreal Turnpike
Trust.

re expropriation
10/10/98



P23/E2,159

P23/E2,159

St Henri de Montreal
10 Oct 1891
M^r. W^gene Luz
maire
et Messieur Jos Echerin
Messieur je me
permet de faire application
pour le nouveau corp de
Police et de Pompier que
vous avez l'intention de
former: quoique je sois
qu'il est un peu tard
pour les application mais
le vieux Proverbe dit
fait mieux tard que
jamais: je suis resident
en St Henri et je suis
a la tete d'une grosse
famille. Vous me feriez
un grand plaisir en me

P23/E2,159

cordant une de ces Possitions
Veuillez si il vous plait
Prendre mon nom en consi-
deration si ca vous est
Passible et je vous en
Serez tres Reconnaisant
Je me suis signe
Votre Faus Devant
Serriteur
Albert Piche
2117 Rue St Jacques
St Henri
Montreal



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 7823

Albert Piché
demande une posi-
tion de Constable.

10/10/98



P23/E2,159

P23/E2,159



RUE

DELISLE

Piquet avec clou
Ligne de la Rue Delisle
Clou \odot avec patte d'oise
estouffée dans le trottoir
Piquet avec clou

PROPRIETE DE M^r. A. PAQUETTE

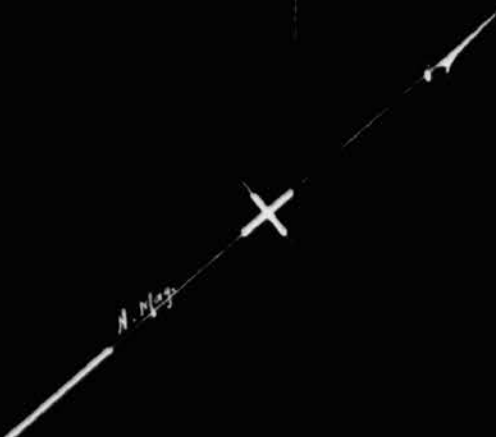
941-64
partie

Ligne de la Rue St-Jean
Ligne adoptée par arrêté par M^r. Paquette

RUE ST JEAN

941-63

Piquet avec clou



PLAN
montrant les alignements piquetés sur le terrain le 27 Juillet 1898.
pour l'érection de constructions sur la propriété cadastrée N^{os} 941-63 partie
et 941-64 partie, sise à l'angle Sud des rues St-Jean et Delisle à

ST HENRI
appartenant à
MR. A. PAQUETTE

Montréal, 21 Novembre, 1898

Preparé par
J. Emile Ouellet
Ingénieur de la Cité de St-Henri

1430

P23/E2,159

J. EMILE VANIER.
Ingénieur Civil

ET

Arpenteur Provincial

.. BUREAUX ..

107 Rue St-Jacques.

Montréal 11 Octobre 1898.

Monsieur E.Coderre,
Avocat et Procureur de la
Cité de St.Henri.

Cher Monsieur-,

Comme suite à votre lettre du 8 octobre, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les indications d'alignement et de niveau pour l'érection d'une bâtisse à l'angle des rues St.Jean & Délisle, sur le lot portant le No. officiel 941-64 ont été données par les employés de mon bureau le 27 juillet 1898 et ce conformément aux plans et profils approuvés par le Conseil de St.Henri. Les notes prises sur place pendant les opérations et consignées dans les carnets déposés dans mes bureaux en font foi. Le propriétaire du terrain Mr. A. PAQUETTE, ni personne chargé de le représenter, ne se trouvait sur les lieux.

Quelques jours après le 5 Août, un de mes employés, Mr. ALPHONSE WALTER s'étant rendu sur le terrain pour marquer sur les piquets les niveaux à suivre par le constructeur, crut s'apercevoir que le creusage vers la rue St.Jean se faisait dans une mauvaise direction; il le fit remarquer à Mr. Paquette qui se trouvait là et qui en convint. Il avertit Mr. Paquette qu'il allait envoyer quelqu'un du bureau pour lui expliquer comment les piquets et clou posés pour les lignes devaient être suivis. Mr. Fiset fut envoyé le même jour sur les lieux, Il trouva sur le terrain un ouvrier, le Sieur Bédard, qui était occupé au creusage; il constata, qu'en effet, les piquets n'étaient pas

(2)

suivis vers la rue St.Jean. Il en fit la remarque au Sieur Bédard et lui montra les piquets et clou qui marquaient la ligne. Celui-ci lui dit qu'il préviendrait son patron (l'entrepreneur du terrassement) dès son arrivée. Il résulte des déclarations de M.M. WALTER & FISET que le travail de terrassement exécuté en trop, à ce moment, était de minime importance: environ deux pieds de largeur sur 2 pds de profondeur et sur 15 à 20 pieds de longueur.

Le propriétaire, Mr. Paquette, a reconnu en présence de Mr. BLAIS, inspecteur général des travaux de la Cité de St. Henri ainsi que de M.M. ALPHONSE WALTER & FISET qu'un employé de mon bureau avait averti l'ouvrier terrassier dont il est parlé ci-dessus (Mr. BEDARD) que l'alignement tracé par mes employés n'était pas observé. Malgré cela, Mr. Paquette, n'en a pas moins continué pendant quelques jours à travailler, sans vouloir se placer dans la direction qui avait été indiquée à son ouvrier, alors qu'il savait que la ligne qu'il avait adoptée n'était pas la bonne.

En somme les dommages dont se plaint Mr. Paquette ne peuvent être attribués qu'à lui-même. Il les eut évités s'il avait pris la précaution de se faire renseigner par mon service ou par l'inspecteur de la Cité avant de commencer son creusage.

Comme je le dis au début de la présente les piquets et clou donnant les lignes sont corrects. L'erreur commise l'a été par Mr. Paquette ou l'entrepreneur de la bâtisse, qui pour faire son creusage vers la rue St.Jean a réuni un piquet se trouvant sur la ligne de la rue ALBERT à un autre piquet posé sur la ligne de la rue St.Jean.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de

mes sentiments bien dévoués,

(copie)

(Signé)

J. EMILE VANIER
Ingénieur Cité de St. Henri.

P23/E2,159



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7824

J. Emile Vanier
in re A. Paquette & Co.
11/10/98



P23/E2,159

P23/E2,159

Adolphe Bazin, L.L.B.

Avocat

97 Rue St. Jacques

Edifice de la Banque du Peuple.

Téléphone Bell 2786.

Montréal, 12 Octobre 1898

Monsieur L.N. Senécal,

Greffier de la Cité de Saint-Henri?

St-Henri.

Cher monsieur,

En réponse à votre lettre du 7 Octobre courant accompagnée d'une résolution vous autorisant d'inviter Madame H. Thérien à rencontrer le conseil au sujet de l'expropriation de sa propriété, j'ai l'honneur de vous informer, comme procureur de Madame Thérien, qu'aux jour et heure que vous voudrez m'indiquer je serai prêt à comparaître devant le Conseil à ce sujet.

Votre humble serviteur,

Adolphe Bazin



CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 7825

Adolphe Bazin
re expropriation
H. Thérien -
12/10/98



P23/E2, 159